

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 26 novembre 2019

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

### Séance des 12, 14 et 15 novembre 2019

**2019 V. 477** Voeu de soutien au peuple algérien dans sa marche pacifique et résolue vers sa liberté

-----

#### Le Conseil de Paris,

Considérant l'attachement de la ville de Paris à l'amitié avec le peuple algérien et l'histoire particulière franco-algérienne,

Considérant l'engagement de la Ville de Paris dans le devoir de mémoire quant à la répression meurtrière, par la police française, d'une manifestation d'Algériens organisée à Paris le 17 octobre 1961, avec l'inauguration cette année d'une stèle commémorative,

Considérant également son engagement par l'adoption d'un voeu en avril 2015 pour que les crimes d'Etat du 8 mai 1945 soient reconnus, qui se sont traduits à Sétif mais aussi à Guelma et Kherrata, par des répressions sanglantes de manifestations nationalistes, indépendantistes et anti-colonialistes durant plusieurs mois,

Considérant le vœu en faveur d'un soutien au docteur Kameleddine Fekhar et ses camarades, victimes d'arrestations arbitraires en Algérie adopté en février 2017, considérant que le docteur Kameleddine Fekhar est depuis mort à l'hôpital de Ghardaia le 28 mai 2019, alors qu'il était en détention provisoire depuis le 1er mars et avait engagé une grève de la faim de 50 jours, considérant que son décès a été considéré a minima comme le résultat d'une négligence criminelle du pouvoir,

Considérant que le peuple Algérien qui a conquis son indépendance se mobilise aujourd'hui depuis la mi-février 2019, dans un mouvement populaire massif et inédit dans l'histoire de l'Algérie qui fait renaître le rêve des Algériennes et des Algériens pour un pays libre et démocratique où les citoyens veulent vivre dans la sécurité et dans la dignité,

Considérant que la mobilisation pacifique et courageuse, après des années de violation permanente des droits de l'Homme, subit une répression des plus inquiétantes ces dernières semaines du pouvoir autoritaire, représenté par le chef d'état-major de l'armée du fait de la contestation de l'agenda électoral « ordonnant » l'organisation de l'élection présidentielle le 12 décembre prochain, dont en l'état, la seule fonction serait de valider la victoire d'un candidat choisi par le pouvoir en place et ne ferait donc qu'aggraver la crise politique actuelle,

Considérant les kidnappings, les arrestations arbitraires de militants et de manifestants, les passages à tabac de manifestants, les matraquages médiatiques et campagnes de haine sur les réseaux sociaux, le bouclage par la gendarmerie de la capitale, la présence policière massive, etc. ,

Considérant que la Ville de Paris tient à marquer son attachement à la défense des droits de l'homme, à la souveraineté des peuples,

Considérant l'appel initié par l'association ACDA (Agir pour le changement et la démocratie en Algérie), avec d'autres associations et organisations algériennes en France, à la veille du meeting internationale de solidarité avec le Hirak en Algérie du 9 novembre visant à condamner la répression qui prévaut aujourd'hui en Algérie, mais aussi à faire connaître le sens politique du Hirak, et l'espoir démocratique qu'il représente,

Sur proposition de Danielle Simonnet, au nom de l'exécutif,

Emet le vœu :

Demande le respect des droits et libertés fondamentales et exprime son soutien au peuple algérien dans sa marche pacifique et résolue vers la liberté.